



## **LE PROJET COMMUNAL**

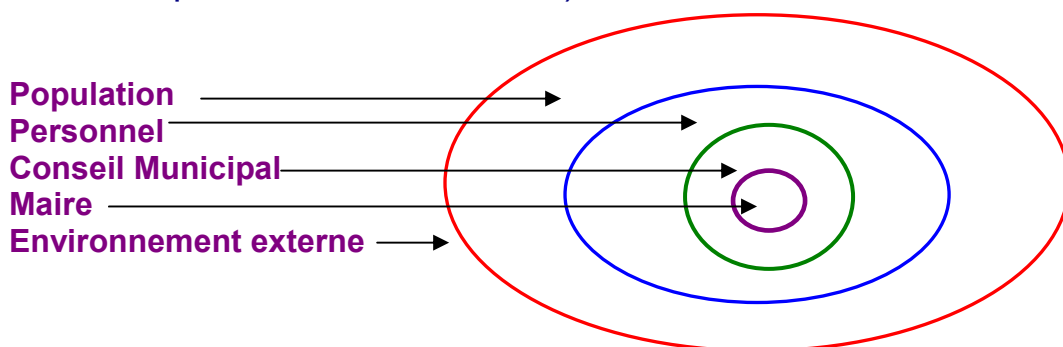
### **OBJECTIF :**

Création d'un processus de communication globale visant à pérenniser des synergies multiples entre le Conseil Municipal, le personnel communal et la population.

### **CONSTAT :**

On peut remarquer que dans un certain nombre des communes, la notion de globalité n'émerge quasiment pas et qu'il existe une sorte d'étanchéité entre les 3 composantes majeures (Conseil Municipal, personnel communal et la population), la communication n'étant que ponctuelle, fractionnée et parfois complexe ou maladroite. L'exigence de pédagogie devant entourer la présentation de tel ou tel projet n'est pas respectée. La prise en compte de diverses attentes n'est pas suffisante et chacun reste dans son cercle, dans l'illusion d'un effort suffisant.

C'est ainsi que les rapports entre le personnel et la population sont éloignés d'un climat « fournisseur/client » dont il faudrait pourtant s'inspirer pour rechercher l'excellence. On évoque souvent la question des horaires de telle ou telle prestation et leur degré d'adaptation aux attentes des usagers. Citons enfin le tissu associatif qui entretient la plupart du temps des liens de type parental (la commune n'étant que la source éventuelle de moyens pour des initiatives personnelles ou isolées)



*La notion de synergies est donc plus souvent l'exception que la règle.*



**LES REPROCHES QUE FONT SOUVENT LES ÉLECTEURS À LEURS ÉLUS**

« Sur un plan politique, on constate très souvent, une vision à court terme des élus, très offensif dans leur programme, peu à l'écoute durant leur gestion, et soucieux de clientélisme à l'approche de leur éventuelle réélection. D'un autre côté, on retrouve la plupart du temps une course permanente aux finances, sans que l'on se demande si les administrés veulent réellement un développement économique souvent parcellaire, erratique ou sauvage. »

Pratiquer un projet communal sur l'ensemble du mandat, c'est rechercher l'évidence d'être reconduit dans sa fonction : Arriver à marier les réels désirs des gens avec une gestion visionnaire bien expliquée.

**SOLUTION :**

**Il s'agit de transposer à la commune le principe d'un projet d'entreprise.**

- 1) **STRATEGIE** : Interview Maire + Adjointes + Secrétaire Général
- 2) **AUDIT INTERNE** : Interview personnel municipal + questionnaire
- 3) **AUDIT EXTERNE** : Questionnaire ; enquête des souhaits ; détection des non dits ; inventaire des talents existants ou potentiels.
- 4) **CREATIVITE** : Formation de CERCLES DE QUALITE COMMUNAUX (C.Q.C.), qui travaillent sur les points ressortant de l'analyse de l'audit. Ils sont constitués d'élus, de membres du personnel et d'habitants. Ils sont coordonnés par un « CQC DIRECTEUR ».

**AUTRES ASPECTS DES OBJECTIFS :**

**Il ne s'agit pas de réinventer le quotidien mais d'innover.**

Les cibles peuvent être les suivantes :

- Eviter de juxtaposer des initiatives ou des décisions en harmonisant ces choix par un véritable fil conducteur.



- Mettre en place une action pédagogique visant à mettre en positif le ressenti des habitants vis à vis de ces choix.
- Atténuer la notion du « réglementaire » qui dénature ou gêne le rapport personnel communal/population.
- Traduire pédagogiquement la réalité du budget communal en données simples, comme un budget de ménage, compréhensible, permettant de demander des choix : « Préférez-vous dépenser puis payer ou moins dépenser et moins payer..... »
- Sublimier le sentiment d'appartenance
- Utiliser des compétences grâce à ce sentiment d'appartenance et créer des synergies permanentes et à sens multiples (globalité des échanges et des flux).
- Optimiser l'énergie, le potentiel et la créativité du tissu associatif.
- Générer une véritable volonté de prospective et de choix de priorités.

### **L'INTERET D'UN CONSULTANT EXTERNE**

- Il est strictement tourné vers l'objectif du meilleur résultat
- Il n'est pas limité par son implication hiérarchique : Il n'a ni passé ni futur.
- Il obtient facilement une image de neutralité inspirant la confiance
- Par expérience, il sait faire le tri entre les diverses informations et il sait comment rapporter ou ne pas rapporter les choses.

### **L'INTERET DE LA FORMULE EN DEBUT DE MANDAT**

Un intérêt qui n'est pas moindre est celui de pouvoir établir assez tôt un programme d'investissement pour l'ensemble de la mandature, qui tiendra compte des possibilités financières et de la quotité raisonnable d'emprunt. Ce programme établi, il y aura lieu de réunir l'ensemble des financeurs existants ou potentiels afin de connaître leur volonté concrète de participation et d'engagement. Ainsi, ne plus décider d'investir année après année, mais à travers une analyse à 5 ans.

***TOURNER LA COMMUNE VERS SON FUTUR PAR L'HARMONIE DU PRESENT.***



Allée des Serruriers Z.I. Secteur C - 06 700 - SAINT LAURENT DU VAR

SARL Cap. 7.622.45 € - SIRET : 34989998900025 - APE : 804 C - RC Antibes : 91 B 404 -

TEL : 04 92 09 83 55 Port. : 06 07 75 48 10

Site internet : [www.francois-sittler.fr](http://www.francois-sittler.fr)

E.MAIL : [f.sittler@free.fr](mailto:f.sittler@free.fr)